

Strasbourg, le 7 février 2025

La Ville de Strasbourg aux côtés de l'enseignante-chercheuse franco-turque Pinar Selek

A l'occasion du procès de Pinar Selek, enseignante-chercheuse franco-turque, une nouvelle audience doit avoir lieu **le vendredi 7 février 2025 à Istanbul**. La Ville de Strasbourg lui réaffirme son soutien et sera représentée par **Yasmina Chadli**, conseillère municipale déléguée au droit à la ville et au droit des personnes en situation de handicap, et **Abdelkarim Ramdane**, adjoint à la maire de Strasbourg en charge de l'état civil et de l'accueil des populations, lors de cette audience à Istanbul.

Sociologue et écrivaine, **Pinar Selek** a travaillé sur le traitement des minorités en Turquie avant de fuir en France car condamnée par la justice turque pour avoir prétendument commis l'attentat du marché aux épices d'Istanbul en 1998. Accueillie en France au sein de l'Unité mixte de recherche DRES (Droit Religion Économie Société) sous la tutelle de l'Université de Strasbourg et du CNRS, Pinar Selek a poursuivi ses travaux sur les mouvements contestataires et leur répression en Turquie. Dès 2013, l'Université de Strasbourg fut la première université à soutenir Pinar Selek et à créer un comité de soutien en sa défense. Pour rappel, **Jeanne Barseghian**, maire de Strasbourg, a salué le courage de Mme Selek en lui remettant la médaille de la Ville de Strasbourg en juillet 2024.

Depuis 27 ans, Pinar Selek a été condamnée à quatre reprises par la justice de son pays et acquittée à chaque fois. Innocente, elle fait l'objet d'un mandat d'arrêt international demandant son emprisonnement immédiat et risque la prison à perpétuité. La Ville de Strasbourg fait partir du collectif de solidarité avec Pinar Selek aux côtés de nombreux universitaires et militants·es.

